



**Séance du 9 avril à 14h**  
**Présidée par Marc Aicardi de Saint-Paul**

**Sous la coordination de Jeanne-Marie AMAT-ROZE et Roland POURTIER, respectivement 5<sup>e</sup>  
et 1<sup>re</sup> section**

## **Le facteur démographique dans les équilibres mondiaux**

### **«Introduction»**

**Marc Aicardi de Saint-Paul**, Président - Académie des sciences d'outre-mer

Monsieur le Secrétaire perpétuel, Monsieur le Secrétaire perpétuel suppléant, chères consœurs, chers confrères.

Nous nous retrouvons donc, comme à l'accoutumée, pour partie en présentiel et pour partie en visioconférence. Il semblerait que de plus en plus d'Académiciens nous suivent à distance, ce qui nous encouragera, tout au moins je l'espère, à rendre pérenne ce dispositif. Avant de vous présenter le programme de la séance d'aujourd'hui, je cède sans tarder la parole au **Secrétaire perpétuel** qui va nous donner lecture du **procès-verbal** de la séance du **19 mars** consacrée aux « Soixante ans d'indépendances africaines ».

---

Comme vous avez pu le remarquer cette année, de nombreuses séances seront suivies d'une installation, car nous avons été contraints d'en reporter plusieurs qui étaient initialement programmées en 2020. Cela ajoute une contrainte de temps supplémentaire pour traiter de sujets qui mériteraient de plus amples développements. C'est ainsi qu'aujourd'hui, le Président honoraire Henri Marchal installera notre consœur Claude Briand-Ponsard, qui migre d'un poste de correspondant vers celui de titulaire, toujours au sein de la 5<sup>e</sup> section, ce dont je me réjouis.

Nous débiterons la première partie de cette séance *stricto sensu* par un thème qui suit totalement le fil conducteur proposé aux sections pour cette année de présidence, à savoir : celui de la géopolitique. Je remercie notre consœur Jeanne-Marie Amat-Roze et notre confrère Roland Pourtier, respectivement de la 5<sup>e</sup> et de la 1<sup>ère</sup> section qui ont bien voulu se charger de coordonner cette séance intitulée : « Le facteur démographique dans les équilibres mondiaux ».

Avant de donner la parole aux intervenants, je me permettrai, de vous livrer deux remarques préliminaires :



Si les experts s'accordent majoritairement sur les chiffres et les tendances présentés par les organismes qui ont la charge de les publier, il n'en est pas de même pour leur interprétation. En effet, dans les pays ayant des populations vieillissantes (Europe, Amérique du Nord, Japon), bien souvent ces data constituent une justification pour les tenants de l'instauration d'une politique nataliste vigoureuse, susceptible de constituer une alternative à une immigration massive. A l'inverse, ceux dont la population croît de façon exponentielle, essentiellement les pays du Sud, espèrent tirer un dividende démographique susceptible de pallier leur sous-développement.

D'autre part, pour un certain nombre de pays, disposer d'une très nombreuse population constitue psychologiquement un critère de puissance. Mais cet avantage supposé est beaucoup moins pertinent que dans la première partie du siècle dernier.

Mais il est temps de laisser la parole aux confrères et invités pour leurs interventions, qui j'en suis persuadé, susciteront de nombreuses questions, tant le sujet s'y prête.

Roland Pourtier débutera la séquence par une communication intitulée : « Le monde à venir : une recomposition démographique sans précédent ».

Puis, Jean-Pierre Guengant, qui sera présenté par Roland Pourtier traitera du sujet suivant : « Démographie et émergence économique de l'Afrique subsaharienne », qui s'inspire fortement de l'ouvrage qu'il a publié à l'Académie Royale des Sciences d'Outre-mer belge, avec John F. May.

Le dernier orateur, le Recteur Gérard-François Dumont, nous ramènera en France, puisqu'il nous présentera la situation démographique hétérogène qui prévaut dans les départements d'Outre-mer. Notre consœur Jeanne-Marie Amat-Roze, qui a préparé la présentation de notre intervenant, m'a chargé de lire son texte, dans la mesure où elle est hors de Paris en ce moment. Toutefois, elle suit notre séance par visioconférence.